



Terreal cuit ses tuiles avec vos déchets

entreprisesÉnergie

L'usine de production Terreal, installée sur deux sites à Chagny - l'un à proximité du centre-ville et l'autre à proximité des gisements d'argile en lisière de forêt - est bien loin de l'image des tuileries poussiéreuses d'antan.

Construite en 2008, elle est très robotisée, les principaux process industriels étant pilotés et non plus effectués par manutention. « Au-delà d'être au pied des carrières, son implantation a été également conditionnée à sa proximité avec le centre de retraitements des déchets voisins », souligne Jean-Sébastien Besset, directeur des deux sites. « Nous avons très vite noué des liens avec le Syndicat mixte d'études et de traitements (Smet) pour économiser la réserve foncière. Une fois que nous avons procédé à l'extraction de l'argile, la carrière est utilisée pour l'enfouissement des déchets. »

Une tuile sur trois est cuite au biométhane

Mais l'autre engagement fort de Terreal, contribuant ainsi à réduire la quantité de déchets enfouis dans le sol, a été sa volonté de s'associer au projet Ecocea, porté par le Smet, pour se doter d'une usine de tri-méthanisation. Depuis, l'intégralité du biométhane ainsi produit avec les déchets ménagers vient alimenter en gaz, quasiment en permanence, les fours de cuisson, à l'exception de la période estivale et des périodes de maintenance du site, venant se substituer à un tiers de gaz naturel fossile, tout en réduisant ses émissions de CO₂, à hauteur de 4 000 tonnes par an environ sur les 12 000 tonnes rejetées par l'usine. Actuellement, une tuile sur trois est ainsi cuite au biométhane.

Le groupe Terreal a l'objectif de diminuer de 10 % ses émissions de CO₂. Les sites de Chagny n'y échappent pas. Pour le site quasi centenaire de Chagny 1, en centre-ville, cette diminution des gaz à

effet de serre ne passe pas par le biométhane comme pour Chagny 2, mais tous deux visent l'efficacité énergétique dans leur process. « Nous avons mis en place des responsables énergie à chaque étape de la production, du broyage de la terre à son séchage en passant par la cuisson », précise Jean-Sébastien Besset.

Terreal économise 100 000 € par an

Avant d'aller dans le four de cuisson chauffé à 1 000 °C, juste après l'étape du broyage, la tuile façonnée et encore malléable doit être séchée. En réglant et paramétrant au plus juste le séchoir, sans altérer la qualité de l'opération, l'économie a été de 25 % et de 100 000 € par an en moins à déboursier pour Terreal. « Le respect de l'environnement est très important pour nous », explique Jean-Sébastien Besset. « La chaleur perdue de la cuisson est d'ailleurs réutilisée pour les séchoirs, moins gourmands en énergie et montant à 100 °C. Nous investissons au niveau du groupe 20 millions d'euros par an pour moderniser nos usines. »

Ce dossier s'inscrit dans l'opération Repère Confiance soutenue par l'Institut de l'entreprise et le groupe de presse Ebra auquel appartient votre journal. Repère Confiance est un label pour des actions à visée sociétale et environnementale des entreprises. Nous publions un mardi sur deux un dossier Repère Confiance.